



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 juin 2006  
Français  
Original : anglais

**Soixantième session**  
Point 72 de l'ordre du jour  
**Mémoire de l'Holocauste**

## **Programme de communication sur « l'Holocauste et les Nations Unies »**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport fait suite à la résolution 60/7 de l'Assemblée générale sur la mémoire de l'Holocauste, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication sur le thème de « l'Holocauste et les Nations Unies », ainsi que des mesures visant à pousser la société civile à se mobiliser pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, afin d'aider à empêcher que ne se reproduisent des actes de génocide. Dans l'organisation du programme demandé, le Département de l'information du Secrétariat a retenu des solutions tant classiques que novatrices en vue d'en élargir et d'en approfondir l'impact. Soucieux d'honorer la mémoire des victimes et de tirer les enseignements voulus de l'enchaînement de circonstances qui ont mené à l'Holocauste, il a pris contact avec des organisations de la société civile du monde entier connues pour leur travail de commémoration et de sensibilisation à l'Holocauste et il est résolu à travailler en étroite coopération avec elles ainsi qu'avec d'autres organisations compétentes. Parallèlement, le Département de l'information organise des manifestations spécifiques à l'intention des États Membres pour les aider à répondre aux demandes formulées dans la résolution 60/7.

Au cœur du programme de communication sur « l'Holocauste et les Nations Unies », on trouve les éléments suivants : une cérémonie commémorative qui se tiendra chaque année au mois de janvier, animée par un orateur de renom et accompagnée d'une manifestation artistique solennelle; des expositions sur différents aspects de la question mettant en œuvre divers moyens d'expression visuelle; un exposé annuel fait par des spécialistes à l'intention des États Membres et de la société civile; l'établissement de partenariats et de projets communs avec les principales institutions compétentes en la matière; une collaboration centrée sur ces



activités avec le réseau mondial de centres, services et bureaux d'information des Nations Unies et la distribution de matériel pédagogique à ces centres, services et bureaux; des activités à l'intention des médias; un site Web spécialisé; un cycle de films et une collection de documents de réflexion. Le Département de l'information continue de nouer des relations avec les institutions concernées pour élargir la gamme des activités prévues par le programme et il cherche en permanence de nouveaux partenaires.

## I. Introduction

1. Par la résolution 60/7 intitulée « Mémoire de l'Holocauste » qu'elle a adoptée le 1<sup>er</sup> novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé que les Nations Unies proclameraient tous les ans le 27 janvier Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. L'Assemblée a prié instamment les États Membres d'élaborer des programmes éducatifs qui graveront dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste afin d'aider à prévenir les actes de génocide et, à ce propos, a félicité le Groupe de coopération internationale pour la recherche sur l'Holocauste, l'enseignement de ses réalités et la perpétuation de sa mémoire.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication sur le thème « l'Holocauste et les Nations Unies » ainsi que des mesures visant à pousser la société civile à se mobiliser pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, afin d'aider à empêcher que ne se reproduisent des actes de génocide; et de lui présenter un rapport sur la mise en place du programme dans les six mois suivant la date d'adoption de la résolution et de rendre compte de l'exécution du programme à sa soixante-troisième session.

3. Le présent rapport rend compte des activités menées à la suite de la mise en place du programme de communication sur le thème « l'Holocauste et les Nations Unies », ci-après dénommé « le programme ».

## II. Objectifs du programme

4. S'étant vu confier le soin de mettre en place le programme, le Département de l'information du Secrétariat, en consultation avec plusieurs organisations de la société civile et États Membres, a décidé de retenir le thème « Du souvenir à l'avenir », qui met en évidence les deux principaux éléments du programme, à savoir perpétuer la mémoire de l'Holocauste et aider à prévenir le génocide dans l'avenir.

5. Pour faire pièce à l'idéologie nazie qui a voulu priver les victimes de leur humanité, la mémoire qui met l'accent sur l'individu voudrait donner à chaque personne un visage, un nom et non une histoire. En rappelant les épreuves de ceux qui ont péri et en évoquant l'odyssée des rescapés à l'occasion de manifestations commémoratives, d'expositions et sur l'Internet, le programme montrera en quoi le fait que l'homme ait échoué à prévenir l'Holocauste explique qu'il soit encore hanté par le spectre du génocide. Bref, le Département se veut le relais d'informations à l'intention des États Membres que l'Assemblée générale a priés instamment d'élaborer des programmes éducatifs destinés à graver dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste, ainsi que de la société civile qui, en se mobilisant pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, pourrait aider à prévenir le génocide dans l'avenir.

### III. Le programme

6. Pour organiser des activités de communication spécifiques le Département a retenu des solutions tant classiques que novatrices en vue d'élargir et d'approfondir l'impact du programme. Les solutions classiques sont les interviews, annonces à la presse, notes à l'intention des correspondants, exposés à l'intention des États Membres et des groupes d'étudiants et de jeunes en visite et la mise à contribution de certaines organisations non gouvernementales associées au Département. Les solutions novatrices consistent notamment dans la communication audiovisuelle, les représentations artistiques, installations, expositions, photographies et l'Internet.

7. Au nombre des principales activités organisées à ce jour au titre du programme, on citera la tenue, en janvier de chaque année, d'une manifestation commémorative qui est l'occasion d'un discours prononcé par un orateur de marque et d'une représentation artistique; d'expositions thématiques faisant appel à différents moyens d'expression visuelle; la présentation chaque année par des experts d'un exposé à l'intention des États Membres et des partenaires de la société civile; l'établissement de partenariats avec les principales institutions spécialisées dans ce domaine et le lancement d'initiatives communes avec celles-ci; l'organisation de manifestations, en collaboration avec le réseau mondial des centres d'information, services et bureaux des Nations Unies, la distribution de matériels de documentation à ces centres, services et bureaux; la sensibilisation des médias; l'aménagement d'un site Web; la projection de films et des prises de contact avec les milieux universitaires.

8. Le Département élargira la gamme des activités proposées au titre du programme à mesure qu'il identifiera de nouvelles possibilités de partenariat.

### IV. Activités menées dans le cadre du programme

#### A. Perpétuation de la mémoire de l'Holocauste

9. Pour lancer le programme, le Département a organisé un certain nombre de manifestations lors de la semaine de commémoration de la Journée dédiée à la mémoire de l'Holocauste le 27 janvier 2006. À cette occasion, le Département a créé un logo spécial ainsi qu'une affiche commémorative sur le thème « Du souvenir à l'avenir » qui, sur fond noir, représente des barbelés colorés en gris, qui barrent horizontalement la page, se transformant en plante grimpante de couleur verte d'où éclosent deux fleurs. Saluée de par le monde, cette affiche a été très prisée, valant à son auteur de nombreuses demandes d'interviews et étant récemment primée par la revue *Graphic Design USA* qui lui a décerné l'American Inhouse Design Award. Le Département a également conçu une fiche d'information en anglais et en français figurant le logo qui décrit les éléments essentiels du programme.

10. Le 23 janvier, le *UN Chronicle E-Alert*, publié par la revue phare de l'ONU, a été diffusé par moyen électronique à toutes les missions permanentes, à tous les bureaux et fonctionnaires des Nations Unies ainsi qu'aux organisations non gouvernementales, aux établissements universitaires et aux particuliers abonnés à cette revue. Le message comportait des articles sur l'Holocauste, le génocide et des problèmes connexes d'intolérance, publiés dans la revue.

11. Le 24 janvier, en collaboration avec l'institut Yad Vashem, le Département a inauguré une exposition intitulée « No Child's Play », c'est-à-dire « Ce n'est pas un jeu pour les enfants ». Lors du vernissage, une prière a été dite et un élève de l'École internationale des Nations Unies a récité un poème d'Avremek Koplowitz, jeune Polonais de 13 ans originaire du ghetto de Lodz qui périt à Auschwitz. Cette exposition était complétée par un centre d'information sur l'Holocauste proposant des vidéos, des photographies, des ouvrages rédigés par des rescapés de l'Holocauste et un livre pour enfants contenant des dessins et des poèmes d'enfants du ghetto de Terezín; des terminaux d'ordinateurs donnaient accès à un fichier de noms de victimes et à des sites Web consacrés à l'Holocauste et au site de l'ONU.

12. Le même jour, le Département de l'information et le ciné-club du Comité des loisirs du personnel de l'ONU ont organisé conjointement la projection du film *Fateless* (« Être sans destin ») à l'intention des membres des missions permanentes, des fonctionnaires des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. Ce film, inspiré du roman *Être sans destin*, du prix Nobel de littérature Imre Kertész, raconte l'histoire d'un jeune garçon juif de 14 ans capturé à Budapest et interné au camp de concentration de Buchenwald. L'affluence record conduira à projeter ce film de nouveau le lendemain.

13. Le 25 janvier, la Section des organisations non gouvernementales du Département a consacré une réunion d'information diffusée en direct sur le Web à l'importance de la tolérance et de l'approfondissement du dialogue entre les cultures pour aider à prévenir dans l'avenir le génocide inspiré de l'Holocauste. La réunion d'information a été suivie de la projection d'une vidéo produite par les Nations Unies intitulée *Promesse de ne pas oublier*, qui décrit la marche vers la Seconde Guerre mondiale, l'Holocauste et la création de l'ONU.

14. Le 26 janvier, veille de la Journée internationale de commémoration de la mémoire des victimes de l'Holocauste, le Département a organisé une veillée aux chandelles solennelle dans l'entrée des visiteurs. À cette occasion, six rescapés de l'Holocauste venus d'horizons très divers, et représentant les 6 millions de victimes de cette tragédie, ont lu des extraits de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un cantor a récité la prière des morts (Kaddish) et un élève a lu un extrait du *Journal d'Anne Frank*.

15. Le 27 janvier, plus de 2 100 personnes ont assisté debout à une cérémonie de commémoration des victimes de l'Holocauste, qui s'est déroulée dans le hall de l'Assemblée générale, le trop-plein ayant dû trouver place dans la salle du Conseil de tutelle. La cérémonie a été retransmise en direct à l'Office des Nations Unies à Genève, et ce avec le concours du Service de l'information des Nations Unies. Le Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information a présenté le programme qui a débuté par un message vidéo préenregistré du Secrétaire général. Il a également été donné lecture d'une déclaration du Président de la soixantième session de l'Assemblée générale. Après quoi le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a fait une déclaration. Les noms de victimes de l'Holocauste ont été lus et leurs photographies exposées, après quoi Gerda Klein, rescapée de l'Holocauste, et Roman Kent, Président du Rassemblement américain des rescapés juifs de l'Holocauste, ont fait des déclarations émouvantes. La cérémonie s'est achevée par des chants des ghettos et des camps présentés par la chorale Zamir de Boston, qui ont été suivis d'une conférence donnée par M. Yehuda Bauer, Conseiller académique du Groupe de

travail et de l'Institut Yad Vashem, la première d'une série annuelle de conférences intitulées « Du souvenir à l'avenir ». Cette manifestation a été diffusée en direct sur le Web et par la télévision des Nations Unies. Le Département a aussi bénéficié à cette occasion de l'appui de la Fondation des Nations Unies.

## **B. Commémoration dans le monde entier**

16. Le réseau des centres d'information des Nations Unies a commémoré la Journée de la mémoire de l'Holocauste individuellement ou en collaboration avec des partenaires régionaux ou locaux de la société civile et des gouvernements. Au nombre des manifestations spéciales ainsi organisées, on citera celles qui se sont tenues à Bangkok, à Rome (en collaboration avec la communauté juive de Rome et du Gouvernement provincial romain), en Érythrée (en collaboration avec la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée). Le Service de l'information des Nations Unies à Genève a organisé une cérémonie spéciale à l'occasion de laquelle le Directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève, le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève et un rescapé de l'Holocauste ont pris la parole. Le Centre d'information des Nations Unies de Mexico a organisé un concert intitulé « Jamais plus : un concert pour la vie ». Les centres d'information des Nations Unies de Bangkok, Nairobi et Vienne ont présenté des expositions de photos, le centre de Nairobi organisant aussi une veillée aux chandelles. Parmi les activités organisées en collaboration avec la société civile, il convient de noter un programme mis au point par le Centre d'information des Nations Unies de Lusaka avec l'Association zambienne pour les Nations Unies et un programme organisé par le centre de Rio de Janeiro auquel a participé la communauté rom.

17. Dans le cadre de la mission dévolue au programme de faire connaître les enseignements tirés de l'Holocauste, plusieurs bureaux des Nations Unies ont organisé des débats sur la question. Le Centre d'information des Nations Unies de Ouagadougou a ainsi accueilli un séminaire organisé en collaboration avec la Commission nationale des droits de l'homme du Burkina Faso. Le Centre d'information de Varsovie a présenté un exposé à des enseignants polonais dans le cadre d'un programme organisé conjointement par le Centre national de formation sur place des enseignants et par l'association polonaise « Enfants de l'Holocauste ». Le Centre d'information de Prague a organisé un débat public avec deux survivants de l'Holocauste et fait projeter deux documentaires tchèques qui avaient pour sujet une enquête d'élèves des écoles sur leurs voisins juifs disparus pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette projection a été suivie d'un débat avec le producteur des documentaires et les survivants de l'Holocauste.

18. L'action des centres d'information des Nations Unies en direction des médias a suscité des articles dans la presse locale à Bogota, Kiev, La Paz, Tbilisi et Yangon. Le Centre d'information de Buenos Aires a consacré à la question une page spéciale de son site Web.

## **C. Établissement de partenariats**

19. L'un des principaux objectifs du programme est de multiplier la capacité de diffusion de l'information en faisant appel aux compétences et aux moyens de

partenaires extérieurs. Parmi les partenaires les plus utiles dans ce cadre on trouve des organisations internationales, des musées et instituts consacrés à l'Holocauste, des associations de survivants, des établissements d'enseignement, des associations, des fondations et certains États Membres.

20. En janvier, l'United States Holocaust Memorial Museum (Musée mémorial des États-Unis pour l'Holocauste) a invité le Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information à le visiter et à discuter d'une éventuelle collaboration. Il a par la suite participé à un exposé multimédias sur l'Holocauste et le génocide organisé par le Département à l'intention des États Membres et il a mis gratuitement à la disposition du Département, pour diffusion auprès des centres, bureaux et services d'information des Nations Unies, des copies d'un vidéodisque contenant un entretien avec le général Roméo Dallaire, qui est membre du Comité consultatif du Secrétaire général sur la prévention du génocide.

21. En février, le Groupe de coopération internationale (que l'Assemblée générale a félicité dans sa résolution 60/7 pour le rôle qu'il a joué dans la formulation de programmes éducatifs sur l'Holocauste et la prévention du génocide) a invité le Département à faire un exposé à une réunion de son groupe de travail sur l'éducation convoquée à Vilnius. Cette réunion a été une occasion de s'adresser à des spécialistes de l'Holocauste et de visiter des institutions fondamentales pour la perpétuation de sa mémoire. Grâce à cette réunion, deux protocoles de coopération entre le Département et le Groupe de coopération internationale et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sont en cours de rédaction.

22. En mars, l'Holocaust Memorial Day Trust de Londres (Fondation de la Journée commémorative de l'Holocauste) a invité le Département à sa première conférence annuelle pour discuter du programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies. Cette conférence a vu plus de 100 organisateurs locaux de journées commémoratives de l'Holocauste venus de tout le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord discuter avec des universitaires et des survivants de l'Holocauste de leurs plans pour la Journée commémorative de l'Holocauste de 2007. Suite aux réunions tenues dans ce cadre, le Département est devenu membre du Groupe de travail spécial sur les Journées commémoratives de l'Holocauste du Groupe de coopération internationale, ce groupe de travail étant chargé de diffuser les meilleures pratiques et de faciliter la coopération entre les pays membres.

23. Toujours en mars, le Département a été invité par le Westchester Holocaust Education Center (Centre éducatif sur l'Holocauste de Westchester) à faire un exposé à Purchase (New York). Suite à cet exposé, il s'est fait remettre gratuitement un vidéodisque éducatif contenant des témoignages de survivants accompagné d'un guide pédagogique, et il les a diffusés auprès des centres d'information des Nations Unies.

24. En avril, le Département est entré en contact avec le Museum of Jewish Heritage: A Living Memorial to the Holocaust (Musée du patrimoine juif : un mémorial vivant de l'Holocauste) de New York. Suite à ce contact, un représentant du musée a participé comme panéliste à une réunion sur la diversité des cultures organisée en mai au Siège des Nations Unies à l'intention des organisations non gouvernementales. Le musée a ensuite organisé un programme à l'intention des représentants d'un certain nombre d'institutions concernées par le programme de communication du Département.

25. En avril encore, le Département a lancé un cycle de films en collaboration avec le New York Tolerance Center. Ces films serviront de référence pour des discussions entre États Membres et au sein du public sur les questions liées à l'Holocauste. La projection du premier film du cycle, *Sophie Scholl : les derniers jours*, a bénéficié du soutien financier du consulat général de la République fédérale d'Allemagne à New York.

26. En mai, le Département a organisé une réunion d'information sur la sensibilisation à l'Holocauste et la prévention du génocide. Cette réunion devait donner aux États Membres et à la société civile l'occasion d'échanges directs avec des spécialistes des principales institutions consacrées à l'Holocauste dans le monde et leur faire connaître les moyens pédagogiques que ces institutions mettent à leur disposition. Les panélistes venaient du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Institut Yad Vashem, de l'United States Holocaust Memorial Museum et du Forum de l'histoire vivante de Suède. L'Ambassadeur Gabor Brodi, Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'ONU, a fait une déclaration sur les activités prévues pendant la présidence hongroise du Groupe de coopération internationale. Cette réunion d'information a été diffusée en direct sur la Toile pour atteindre le public international.

27. À la mi-mai, en collaboration avec des spécialistes du monde entier, le Département a lancé sa collection de documents de réflexion sur l'Holocauste et les questions connexes que sont la haine, l'intolérance, le racisme et les préjugés. Le premier de ces documents, intitulé *On the Holocaust and its implications: in the wake of Holocaust Remembrance Day 2006* (« De l'Holocauste et de ses conséquences : dans le sillage de la Journée commémorative de l'Holocauste 2006 »), a été affiché sur le site Web anglais du programme. Chaque document de réflexion sera accompagné de questions pour un débat et publié en anglais et en français. Cette collection vise à relever le niveau du débat sur les questions en cause dans toutes les parties du monde.

28. À la fin de mai, le Département a présenté le programme sur l'Holocauste et les Nations Unies à près de 200 participants venus de 38 pays lors de la séance d'ouverture de la réunion plénière du Groupe de coopération internationale qui s'est tenue à Budapest. Les participants ont décidé d'officialiser les relations de travail entre le Département et le Groupe pour les étendre à la fourniture de services consultatifs et d'appui visant à faciliter aux États Membres l'adoption de programmes pédagogiques sur l'Holocauste (compte tenu notamment de l'importance de ces programmes pour la prévention de futurs actes de génocide) et à les encourager à s'entraider dans leurs activités d'information. Le Groupe de travail universitaire du Groupe de coopération internationale a accepté de communiquer au programme les noms de spécialistes susceptibles de rédiger des documents de réflexion, et un certain nombre d'institutions ont décidé de prêter leurs films pour des projections à New York.

#### **D. Site Web sur la mémoire de l'Holocauste (Du souvenir à l'avenir)**

29. Le Département a ouvert un site Web spécial pour faciliter la diffusion des activités organisées dans le cadre de son programme de communication. Ce site (<<http://www.un.org/french/holocaustremembrance>>) veut aussi faciliter aux États

Membres et à la société civile l'accès aux informations et aux moyens pédagogiques disponibles concernant la recherche sur l'Holocauste, l'enseignement de ses réalités et la perpétuation de sa mémoire. Il affiche des liens menant à des programmes d'enseignement et des plans de cours, du matériel de formation des maîtres, des documents d'information, des programmes universitaires, des musées, des expositions itinérantes et, enfin, des déclarations, des discours et des vidéos de manifestations organisées au Siège dans le cadre du programme sur l'Holocauste et les Nations Unies.

## **E. Programmes à l'intention des médias**

30. Les directeurs de programme du Département ont accordé des entretiens aux plus grands organes d'information et diffusé des documents aux organes de presse spécialisés inscrits à leur fichier. Il en est résulté plus de 41 000 références sur l'Internet aux activités de commémoration de l'Holocauste menées par l'ONU en janvier 2006. Le Département a aussi aidé la presse à avoir des entretiens avec les survivants de l'Holocauste qui ont participé aux manifestations organisées au Siège de l'ONU; il a facilité le tournage d'un documentaire sur la veillée aux chandelles du 26 janvier; et il a organisé la diffusion en direct sur le Web, vers Israël, des cérémonies du 27 janvier. Les images tournées par la télévision des Nations Unies sur ces cérémonies ont été mises à la disposition des chaînes de télévision du monde entier par UNIFEED.

## **V. Activités futures**

31. Le Département de l'information a proposé plusieurs projets de collaboration aux institutions invitées à la réunion plénière de mai 2006 du Groupe de coopération internationale. Il étudie en ce moment, avec l'Institut pour la mémoire visuelle et l'éducation de la Fondation de la Shoah, un projet qui mettrait à la disposition des centres d'information des Nations Unies des témoignages de rescapés et du matériel pédagogique en anglais et en français. Un autre projet consisterait à inviter des spécialistes du monde entier à proposer, pour affichage sur le site Web du programme, des textes sur l'importance qui s'attache à enseigner l'Holocauste.

32. Parmi les activités envisagées, on signalera encore un projet d'exposé à faire en juin 2006 à la conférence annuelle de l'Association des organisations sur l'Holocauste, qui est un réseau de 61 associations nationales et 180 associations internationales se consacrant à la sensibilisation, à l'enseignement et à la recherche concernant l'Holocauste.

33. À la fin de juin, le Département participera à la conférence internationale sur l'enseignement de l'Holocauste aux générations futures qui se tiendra à l'Institut Yad Vashem en Israël. Cette conférence sera aussi l'occasion d'engager des consultations avec les autres participants sur l'organisation des Journées commémoratives de l'Holocauste.

34. Plus tard en 2006, le Département sera l'un des parrains d'une manifestation culturelle intitulée « A Living Memorial to the Holocaust » (Une commémoration vivante de l'Holocauste) au Museum of Jewish Heritage (Musée du patrimoine juif). Cette manifestation sera organisée en conjonction avec les « journées de la musique

en l'honneur de Daniel Pearl » prévues pour octobre et fera fond sur la capacité de la musique à développer la tolérance et le respect des différences, tout en offrant à ses parrains une tribune privilégiée pour sensibiliser le public aux dangers de la haine, de l'intolérance, du racisme et des préjugés.

## **VI. Conclusion**

35. Le Département continuera de travailler avec les États Membres et de multiplier ses collaborations avec les organisations de la société civile pour rappeler le caractère unique de l'Holocauste dans l'histoire de l'humanité et en tirer les enseignements voulus pour aider à prévenir les actes de génocide. Il mettra à leur disposition du matériel pédagogique mis au point par des spécialistes confirmés et des institutions qui ont fait leurs preuves en matière de recherche sur l'Holocauste, d'enseignement de ses réalités et de perpétuation de sa mémoire. Le programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies continuera aussi de mettre au point des moyens et méthodes innovants pour accomplir la mission qui lui a été confiée de perpétuer la mémoire de l'Holocauste.

---